



UN ETE 2020 pour la jeunesse brétilienne

APPEL A PROPOSITIONS

CAHIER DES CHARGES POUR DES INTERVENTIONS ARTISTIQUES ET CULTURELLES

AVANT le 1^{er} juillet 2020

L'appel à propositions s'adresse à des structures culturelles et/ou équipes artistiques professionnelles partenaires du Département. Il s'inscrit dans une démarche globale du Département d'Ille-et-Vilaine en direction de la jeunesse brétilienne en partenariat avec la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) et la DDCSPP (Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations)

L'objectif est de proposer à des jeunes brétiliens un ensemble d'activités parmi lesquelles des propositions culturelles pour les vacances d'été pour retrouver le plaisir de partager des activités in situ, de vivre une expérience artistique et culturelle, en collectif après une longue période de confinement. Ces interventions sont destinées à enrichir l'offre des accueils de loisirs de mineurs organisés par les associations d'éducation populaire et les centres sociaux.

Le souhait du Département est de couvrir l'ensemble du territoire départemental avec une attention particulière aux jeunes qui ne pourront partir en vacances cet été.

C'est également un soutien à l'activité artistique et culturelle durement touchée par la crise

Calendrier : sur les mois de juillet et août 2020

Public visé : enfants et jeunes de 6 à 17 ans

Lieux des interventions : sur l'ensemble du territoire départemental dans le cadre des activités d'été proposées et gérées par des associations d'éducation populaire et les centres sociaux. La gestion des lieux et l'organisation relèvent de ces dernières dans le respect des conditions sanitaires en vigueur. Les propositions des acteurs culturels seront transmises à ces organisateurs qui se mettront directement en relation avec les structures culturelles pour la finalisation des offres et des programmes.

Nature des interventions attendues :

Des interventions artistiques et culturelles sous format « ateliers », déjà existants ou éprouvés, simples à organiser et à déplacer sur le plan logistique ; mais également des formats de diffusion (spectacles, projections, lectures,...) répondant aux conditions sanitaires en vigueur (jauges, règles de distanciation sociale, ...).

Elles seront gratuites pour les bénéficiaires.

La prise en charge directe de ces interventions des partenaires culturels se fera par le Département, dans le cadre d'une subvention sur la base des différentes programmations conclues avec les organisateurs de l'offre de loisirs d'été.

Merci d'adresser vos propositions (fiche de candidature ci-jointe) par mail à l'adresse suivante :

➤ actionculturelle@ille-et-vilaine.fr **avant le 1^{er} juillet 2020**

Pour vous accompagner ou pour toute information ou précision préalable, vous pouvez joindre le Service action culturelle :

Geneviève Le Guével

Téléphone : 02 99 02 35 52 – Mail : genevieve.le-quevel@ille-et-vilaine.fr

Sophie Remoué

Téléphone : 02 99 02 35 10 – Mail : sophie.remoue@ille-et-vilaine.fr

Camille Le Jannou

Téléphone : 02 99 02 32 43 – Mail : camille.le-jannou@ille-et-vilaine.fr